



ANALYSE COMPARATIVE ENTRE LES SEXES PLUS (ACS+)

Plan global pour les familles des militaires

ANALYSE COMPARATIVE ENTRE LES SEXES PLUS (ACS+)

Plan global pour les familles des militaires

Directeur

Ben Ouellette

Directrice adjointe

Lynda Manser

Gestionnaire de projet

Auteure

Anne Chartier

anne.chartier@force.gc.ca

Plan global pour les familles des militaires
Services de bien-être et moral des Forces canadiennes
Défense nationale, Gouvernement du Canada

Remerciements

Merci à Carley Robb-Jackson (MFS) et Mai Ngo (Affaires mondiales Canada) pour leurs judicieux conseils.

Citation suggérée

Chartier, A. (2019). *Analyse comparative entre les sexes plus (ACS+) : Plan global pour les familles des militaires*. Ottawa : Services de bien-être et moral des Forces canadiennes.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES FIGURES	iii
LISTE DES TABLEAUX	iv
LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES	v
1. INTRODUCTION	1
2. RECUEILLIR LES FAITS PAR DES RECHERCHES ET DES CONSULTATIONS	3
2.1 RECHERCHE PRÉLIMINAIRE	3
2.1.1 CADRE CONCEPTUEL	4
2.2 ANALYSE DES ÉCARTS EN MATIÈRE DE PROGRAMMES ET SERVICES	5
2.3 SOCIALISATION ET ENGAGEMENT DES PARTIES PRENANTES	6
2.4 RECHERCHE À VENIR.....	8
3. DÉFIER LES SUPPOSITIONS	9
4. FORMULER DES OPTIONS ET DES RECOMMANDATIONS	11
5. AVENUES À CONSIDÉRER ET LIMITES.....	18
6. SURVEILLER ET ÉVALUER	19
CONCLUSION	20
RÉFÉRENCES	21
ANNEXE 1. RECOMMANDATIONS SYSTÉMIQUES.....	23
ANNEXE 2. DÉMYSTIFIER L'ACS+ : OUTIL DE TRAVAIL.....	24

LISTE DES FIGURES

Figure 1. Défis liés aux modes de vie familiale et militaire	1
Figure 2. La démarche du PGFM	2
Figure 3. Facteurs identitaires examinés	3
Figure 4. Cadre conceptuel du PGFM	5
Figure 5. Axes d'analyse des écarts en matière de programmes et services	6
Figure 6. Consultations dans le cycle d'élaboration du PGFM	7

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1. La recherche complétée dirigée par le PGFM	4
Tableau 2. Défier les suppositions	9
Tableau 3. Accès à des ressources et du soutien pour les aidants.....	12
Tableau 4. Accès équitable à des opportunités professionnelles	13
Tableau 5. Jeunes et mode de vie militaire	14
Tableau 6. Accès équitable aux programmes et à l'information sur ceux-ci	15
Tableau 7. Accès équitable à un médecin de famille	17

LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES

ACS+	Analyse comparative entre les sexes plus
B/E	Base(s) ou escadre(s)
BSO	Blessure de stress opérationnel
CRFM	Centre de ressources pour les familles des militaires
DRAS	Directives sur la rémunération et avantages sociaux
FAC	Forces armées canadiennes
LIF	Ligne d'information pour les familles
PGFM	Plan global pour les familles des militaires
PSFM	Programme des services aux familles des militaires
SBMFC	Service de bien-être et moral des Forces canadiennes
RVPM	En route vers la préparation mentale

1. INTRODUCTION

Le Plan global pour les familles des militaires (PGFM) est l'une des nombreuses initiatives inscrites dans la Politique de défense du Canada *Protection Sécurité Engagement*. L'initiative 24 « Élaborer un plan global pour les familles des militaires » vise à stabiliser davantage la vie familiale des membres des Forces armées canadiennes et de leurs familles qui sont tenus d'effectuer fréquemment des déménagements.

Bien que les familles des militaires puissent jouir au premier coup d'œil d'un statut enviable, elles partagent les mêmes défis que les familles canadiennes en plus de devoir relever une combinaison d'autres défis qui sont inhérents au mode de vie militaire :

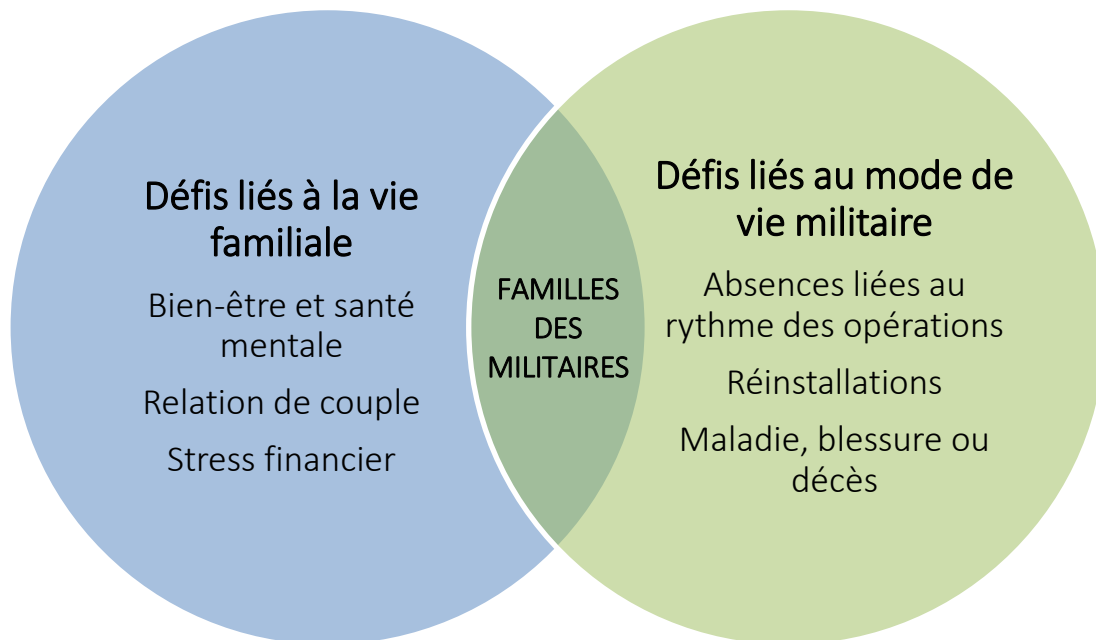


Figure 1. Défis liés aux modes de vie familiale et militaire

Conjuguée à d'autres facteurs d'ordre organisationnel, juridictionnel ou culturel, la combinaison de ces modes de vie peut favoriser l'apparition ou le maintien de certaines inégalités à l'endroit des membres civils de la famille des militaires « liées à un accès inégal aux principaux facteurs qui influent sur la santé comme le revenu, le niveau de scolarité, l'emploi et les soutiens sociaux » (Gouvernement du Canada, 2008, p. 5).

Le PGFM s'est donc tissé en prenant en compte les différents types de familles, les facteurs identitaires croisés qu'elles peuvent revêtir, en conjonction avec des facteurs liés aux systèmes ou aux programmes.

En s'adressant à tous les intervenants intéressés dans le mieux-être des familles des militaires, le PGFM vise à influencer la recherche, les communications de masse, l'élaboration et la prestation de programmes et services futures afin qu'elles appuient mieux les familles des militaires dans leur diversité d'une part, et d'en minimiser les effets négatifs non recherchés d'autre part.

Ainsi, ce document présente succinctement la démarche menant à l'élaboration du PGFM (figure 2) et la façon dont l'Analyse comparative entre les sexes plus (ACS+) s'est imbriquée dans toutes les étapes de sa conception. Notamment, il présente comment les différentes positions ou facteurs identitaires se croisent et influent sur l'expérience individuelle et familiale militaire, comment « les facteurs structurels s'entrecroisent pour produire des effets particuliers sur la santé des individus » (Morrison, 2014, p.3), et quelles mesures permettront d'y remédier.



Figure 2. La démarche du PGFM

2. RECUEILLIR LES FAITS PAR DES RECHERCHES ET DES CONSULTATIONS

2.1 RECHERCHE PRÉLIMINAIRE

De façon générale, la recherche préalable à l'élaboration de la stratégie (tableau 1) a permis d'approfondir la composition des familles, de mieux comprendre leurs expériences relatives aux défis liés aux modes de vie militaire et familiale et l'utilisation qu'elles font des services des FAC. Plus spécifiquement, les différentes activités de recherche (revue de littérature, sondage, étude empirique, analyse du contexte) ont facilité l'examen des facteurs identitaires et de leurs interactions potentielles avec certaines caractéristiques des milieux de vie et systèmes dans lesquelles elles évoluent (figure 3).

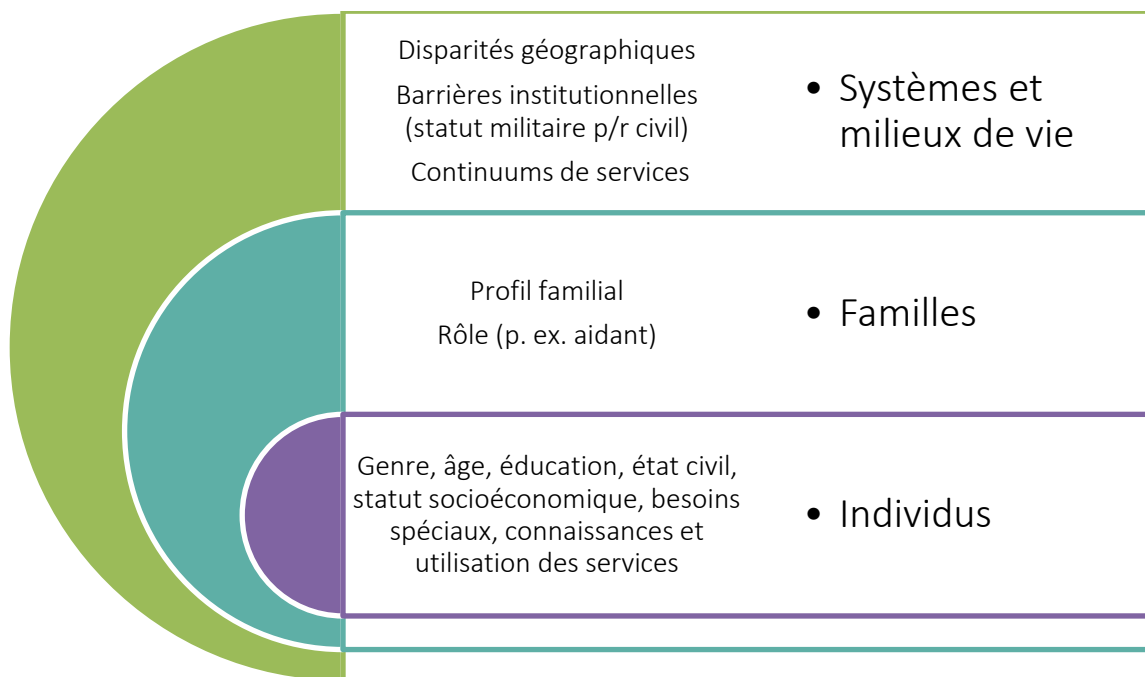


Figure 3. Facteurs identitaires examinés

Tableau 1. La recherche effectuée et dirigée par le PGFM

RECHERCHE EFFECTUÉE ET DIRIGÉE PAR LE PGFM :
1. Profile of Military Families in Canada: 2017 Regular Force Demographics (CFMWS & DCSAS)*
2. The Relocation Experiences of Military Families (CFMWS)*
3. The State of Military Families in Canada: Issues Facing Regular Force Members and Their Families (CFMWS)*
4. The Experiences of Parents of CAF Personnel (CFMWS)*
5. The Experiences of CAF Families Caring for Elderly Parents (CFMWS)*
6. Canadian Military Family Resilience Model (CFMWS, CIMVHR)
7. Dual Service Couples (DGMPPRA)
8. SME Survey on Mental Health Specific to Relationship Counselling and Child/Youth Mental Health (CFMWS)*
9. Final Report : Understanding the health of Canadian military families: Special priorities for development of the Comprehensive Military Family Plan (Mahar, Chen, et al., 2018)
10. The Mapping and Gaps Analysis of 200+ CAF Services for Military Families (CFMWS)
11. The Comprehensive Military Family Plan Logic Models and Evaluation Framework (CFMWS)
12. CAF Community Needs Assessment – Unique Family Persona Profiles (CFMWS)

Les études consultées (au nombre de 83) et générées dans le cadre du PGFM (tableau 1), qui proviennent principalement du Directeur général – Recherche et analyse (Personnel militaire) (DGRAPM), de l’Institut canadien de recherche sur la santé des militaires et des vétérans (ICRSMV), et des Services de bien-être et moral des Forces canadiennes (SBMFC), sont toutes axées sur l’expérience militaire canadienne.

De plus, des données sociodémographiques ont été compilées en collaboration avec le Directeur – Soutien à l’analyse des capacités et de la structure (DSACS) fournissant des renseignements détaillés sur les 63 269 militaires de la Force régulière résidant au Canada et les 94 279 autres membres de leurs familles (34 906 conjoints, 57 639 enfants, et 1 734 autres personnes à charge).

2.1.1 CADRE CONCEPTUEL

« Lorsque le parcours militaire et le parcours familial se croisent, les défis transitionnels peuvent se combiner, voire se heurter, aggravant ainsi la situation de la famille. Chaque famille (selon où elle se trouve dans son parcours, sa composition, sa résilience collective, etc.) vivra les défis transitionnels – et y réagira – à sa façon. » (Gouvernement du Canada, 2019, p.32).

Alimentée exclusivement par la recherche, la conception d'un cadre conceptuel (figure 4) a guidé le processus d'élaboration de la stratégie en plus de permettre l'intégration des trajectoires militaire et familiale, des institutions sociales et des besoins familiaux en démontrant la complexité des forces en jeu et les intersections potentielles influençant le bien-être et la résilience des militaires et leurs familles.

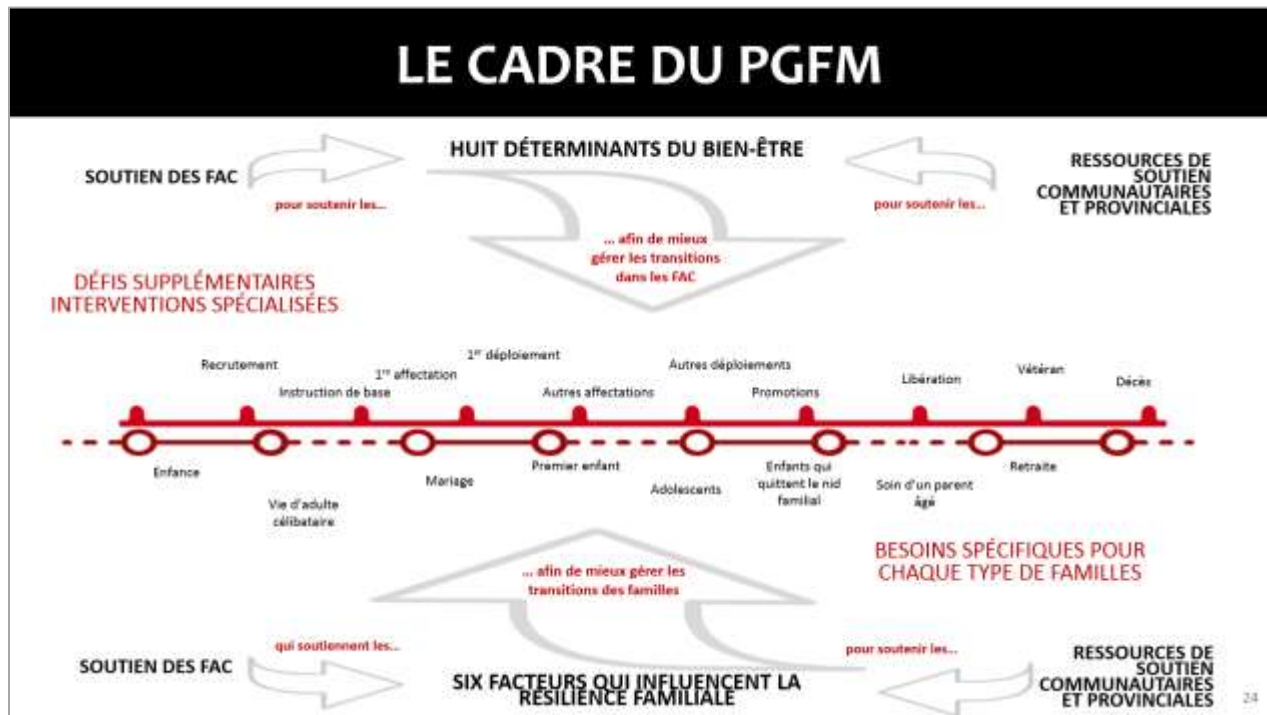


Figure 4. Cadre conceptuel du PGFM

2.2 ANALYSE DES ÉCARTS EN MATIÈRE DE PROGRAMMES ET SERVICES

Un processus d'inventaire, de cartographie et d'analyse des écarts en matière de programmes et de services des FAC (Chartier, 2019 a) a rendu possible l'identification de 145 écarts ayant une incidence sur la disponibilité et l'alignement des programmes et services, la connaissance que les familles en ont et l'utilisation qu'elles en font (figure 5). Des écarts identifiés, 26 sont de nature systémique et 119 sont liés aux programmes.

Conjuguée avec les données recueillies lors de la recherche documentaire, la démarche a ainsi aidé à comprendre un peu mieux comment la disponibilité et l'alignement des programmes et services sont susceptibles de produire des environnements et des conditions favorables ou

défavorables pour les différents types de famille¹ ou certains segments de population² nécessitant plus d'attention, et d'identifier des mesures ayant le potentiel de minimiser les risques d'intersections.

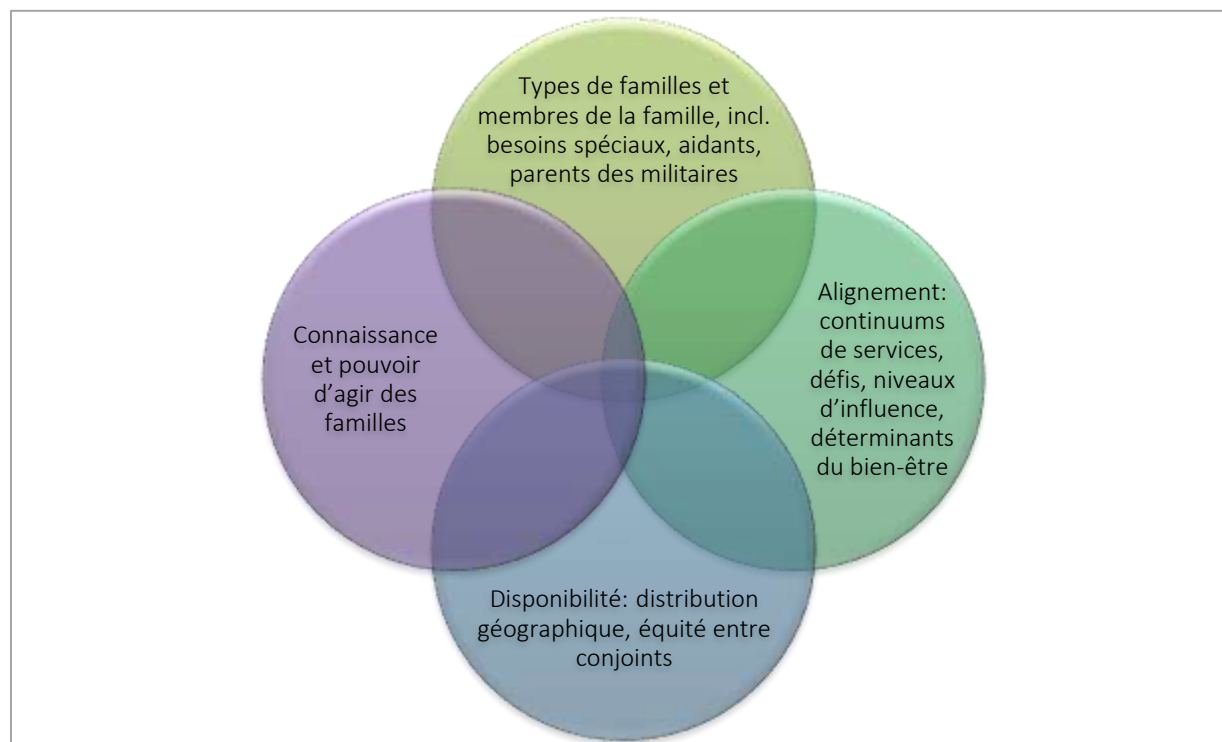


Figure 5. Axes d'analyse des écarts en matière de programmes et services

2.3 SOCIALISATION ET ENGAGEMENT DES PARTIES PRENANTES

Intervenants et commandements ont été impliqués dès le départ, et ce, tout au long du processus d'élaboration de la stratégie³ (figure 6). Des 41 différents groupes informés et consultés, 19 ont bénéficié d'au moins trois occasions d'engagement, 11 de deux occasions et 11 d'une occasion.

Le ratio total homme-femme des personnes consultées, en incluant les comités de haute-direction, est d'environ 1,5 homme pour 1 femme. En excluant les présentations auprès des

¹ Types de familles : Militaires célibataires et leurs familles d'origine, nouvelles familles avec enfants en bas âge, jeunes familles avec enfants à l'école primaire, familles mûres avec des jeunes adultes, couples sans enfant ou dont les enfants ont quitté le nid, familles en transition vers la vie après le service militaire, familles monoparentales, couples de militaires, couples de même sexe, familles avec personnes à charge ayant des besoins spéciaux, membres des FAC responsables d'une personne âgée, famille éclatée.

² Aidants, enfants avec besoins spéciaux, parents des militaires, familles prenant soins de leurs parents, etc.

³ Pour la liste des intervenants informés et consultés, voir la Stratégie du PGFM.

comités de la haute direction (p. ex. CGPFC 3 hommes : 1 femme, Symposium des commandants des bases et escadres 8 hommes : 1 femme), le ratio devient 1 homme pour 1,2 femme.

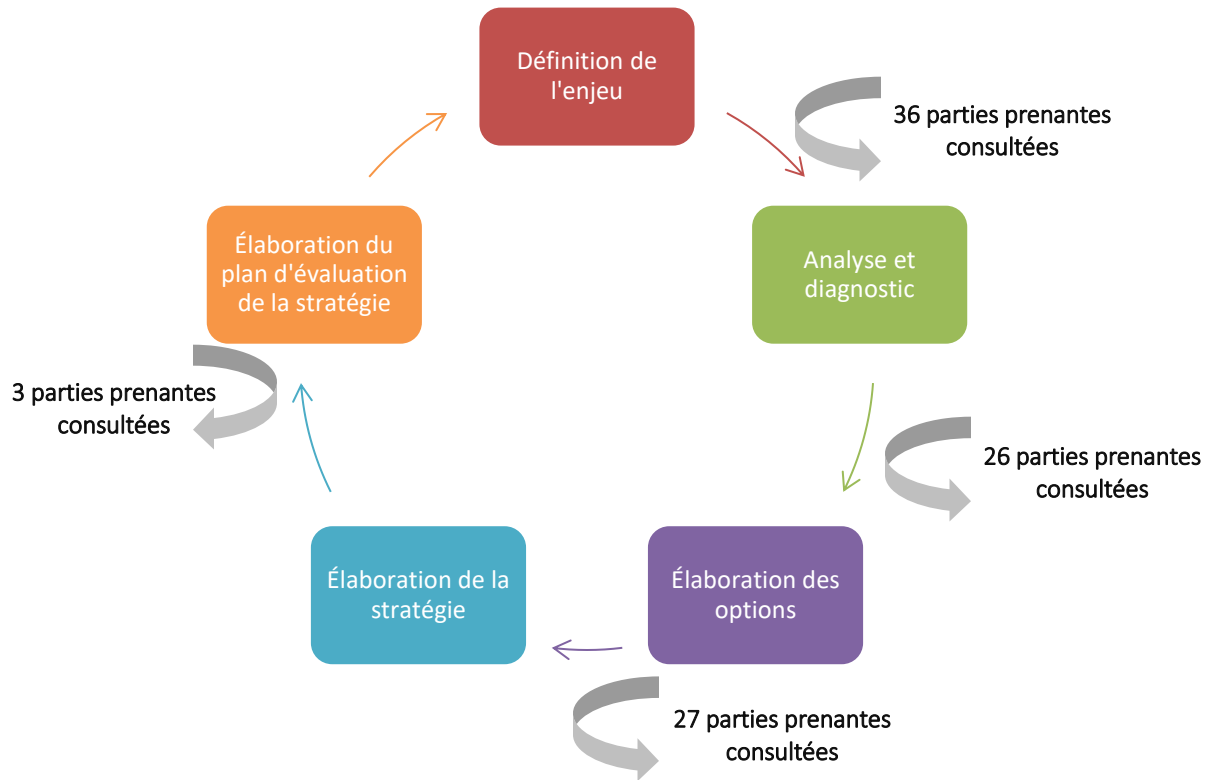


Figure 6. Consultations dans le cycle d'élaboration du PGFM

En ce qui a trait aux familles, leurs voix ont été entendues par le biais des nombreuses études menées jusqu'à maintenant, et continueront de l'être dans celles à venir. En effet, les études consultées représentent 100 000 familles, desquelles 60 % sont des militaires et 40 % des membres civils de leurs familles (Gouvernement du Canada, 2019). Une estimation des ratios totaux nous renseigne que parmi les militaires, environ 9 000 étaient des femmes et 51 000 étaient des hommes; que parmi les conjoints et enfants, environ 36 000 étaient des femmes/filles et 4 000 étaient des hommes/garçons; que des 150 fournisseurs de service, environ 75 % étaient des femmes.

Cette approche visant à mobiliser les familles par l'entremise de la recherche a été choisie pour la rigueur de la méthodologie scientifique plutôt que le recueil de récits anecdotiques, de commentaires ou de contributions de quelques-uns à un moment circonscrit dans le temps.

Un rôle prépondérant a été accordé aux différents intervenants et groupes dans le façonnement de la stratégie puisqu'elle aura un impact sur les processus qu'ils empruntent pour aligner, communiquer et rendre disponibles leurs programmes et services. Les quinze recommandations systémiques et les activités stratégiques ayant toutes été approuvées par eux, il leur appartient maintenant de les mettre en œuvre et de poursuivre le dialogue avec les familles qu'ils servent.

Également, la recommandation 13 (annexe 1), qui comprend l'implantation générale de mécanismes de rétroaction pour les utilisateurs de services et d'évaluation des effets des programmes, permettra de poursuivre de façon continue et systématique le dialogue avec les familles. Ce dialogue, prenant part aussi au niveau des groupes et des intervenants, sera éventuellement coordonné par le comité national et les comités locaux « Engagement des Forces canadiennes à l'endroit des familles » (Recommandation 11, annexe 1).

2.4 RECHERCHE À VENIR

Plusieurs recherches sont déjà planifiées afin de permettre :

- a) d'approfondir la connaissance de certains autres segments de population ;
 - personnes à charge avec besoins spéciaux,
 - parents monoparentaux,
 - couples sans enfants,
 - responsabilités et réalités des aidants,
 - couples de même sexe,
 - familles recomposées,
 - familles des militaires de la Force de réserve.

- b) d'élargir la surveillance des besoins des communautés où les militaires et leurs familles vivent ;
 - Évaluation des besoins de la communauté des FAC 2019 — au Canada et à l'étranger

- c) de circonscrire la distribution des programmes et services disponibles à l'étranger et pour les réservistes.
 - Cartographie et analyse des écarts en matière de programmes et services.

3. DÉFIER LES SUPPOSITIONS

La recherche menée dans le cadre du PGFM a permis d'identifier certaines croyances qui ont guidé jusqu'ici parfois la recherche, parfois l'élaboration et la prestation de programmes (tableau 2).

Les résultats invitent les chercheurs et les concepteurs de politiques et programmes à envisager les familles comme des entités uniques et comme des parties prenantes de milieux de vie, de systèmes et de contextes (modèle socio-écologique), ainsi qu'à revoir la façon dont les ressources sont distribuées entre l'ensemble des bases et escadres (B/E) canadiennes.

Tableau 2. Défier les suppositions

Croyance	Fait	Commentaire
Les familles des militaires forment une seule et même entité.	Les familles des militaires sont uniques et diversifiées.	« Malgré le fait que la plupart des recherches et des données sociodémographiques existantes considèrent les familles des militaires comme une seule entité (c.-à-d. examinées en tant qu'entité commune), celle-ci ne constitue pas une seule entité distincte. Les familles des militaires sont de toutes les tailles et de toutes les formes, chacune d'entre elles ayant des forces et des besoins différents. Ces différents types de familles ou de profils familiaux auront besoin de différents mécanismes de soutien » (Manser, 2018a).
Il est justifié que chaque département ou division ait sa propre définition de la famille.	La diversité des définitions a une incidence sur l'admissibilité et l'accessibilité aux différents services et avantages auxquels les familles des militaires pourraient avoir droit.	« Les familles des militaires canadiens ont changé [...] Les structures familiales traditionnelles font place de plus en plus à des structures plus complexes et transitionnelles » (Ombudsman, 2013, p.2). Il est recommandé que les FC établissent une définition unique de la famille de militaire et qu'elle soit appliquée uniformément dans l'ensemble du MDN et des FC (Ombudsman, 2013, p. 10).

Croyance	Fait	Commentaire
		Cette définition devrait refléter la diversité des familles des militaires d'aujourd'hui et de demain.
Les familles des militaires font face à de nombreux défis et facteurs de risque. Elles ont besoin de beaucoup de soutien.	De nombreux facteurs de protection permettent aux familles des militaires d'être résilientes en dépit des défis auxquels elles font face.	« La recherche est nécessaire pour mieux comprendre les facteurs de protection en jeu qui semblent intrinsèquement contribuer au taux élevé de résilience des familles des militaires sans intervention ou soutien systémique » (Manser, 2018, p.98).
Les familles des militaires existent en tant qu'unité indépendante.	Les familles des militaires évoluent à l'intérieur de plusieurs milieux de vie, systèmes et contextes.	« Des recherches sont également nécessaires sur l'interaction de divers facteurs plutôt que sur des questions simples sur les principaux défis » (Manser, 2018, p.98). « La recherche doit être menée en reconnaissant le cadre écologique dans lequel les familles existent, en regardant non seulement l'individu ou l'unité familiale, mais en s'attardant aussi aux communautés dans lesquelles elles font partie : les provinces dans lesquelles elles vivent et les FAC en tant qu'organisation et culture » (Manser, 2018, p.98).
L'allocation des ressources devrait correspondre à la taille des B/E.	L'offre de programmes et services internes et externes aux FAC est souvent proportionnelle à la grandeur de la B/E. Conséquemment, les grandes B/E, situées en milieu urbain, sont bien pourvues en programmes et services internes et externes aux FAC, comparativement aux petites B/E en milieu rural.	Les familles des militaires n'ont pas accès aux mêmes ressources selon l'endroit où elles habitent. Cette situation peut compromettre leur bien-être en lien avec leur profil et leurs besoins particuliers.

4. FORMULER DES OPTIONS ET DES RECOMMANDATIONS

La démarche d'élaboration des solutions s'est appuyée sur l'utilisation de modèles théoriques fondés sur des données probantes, sur les besoins actuels des familles des militaires, sur leurs profils sociodémographiques, sur l'analyse des écarts en matière de programmes et de services des FAC et sur la consultation des groupes et intervenants.

Le processus a résulté en la formulation de quinze recommandations systémiques (annexe 1) et de 120 activités stratégiques (Gouvernement du Canada, 2019). Les premières ciblent principalement les systèmes, les communautés et l'ensemble des groupes et intervenants. Les deuxièmes concernent surtout les programmes et services, les individus et des groupes et intervenants spécifiques.

Examiné à partir d'un autre angle, les recommandations systémiques et les activités stratégiques ont le potentiel de réduire les iniquités en influençant un ou plusieurs des quatre buts stratégiques du PGFM : alignement, disponibilité et connaissance des programmes et services, et pouvoir d'agir des familles.

Ainsi, l'ensemble de ces mesures visent à influencer la recherche, l'élaboration et la révision de politiques, les communications de masse et le développement et la prestation de programmes et services afin de mieux soutenir les familles des militaires dans leur diversité, d'une part, et d'en minimiser les effets négatifs non recherchés, d'autre part.

Le PGFM, en ayant l'objectif ultime de permettre aux militaires et leurs familles d'avoir une vie familiale stable malgré les défis inhérents aux trajectoires militaires et familiales, cherche à réduire les écarts en matière de programmes et de services et les iniquités entre différents segments de population. Dit autrement, la stratégie vise à satisfaire les besoins des différents profils familiaux et des membres des familles des militaires, peu importe les circonstances et les communautés au sein desquelles elles évoluent.

Les tableaux 3 à 7 montrent comment le PGFM répond directement et parfois indirectement aux intersections identifiées par la recherche au moyen des activités stratégiques, ainsi que leur lien avec les recommandations systémiques et les buts stratégiques.

Tableau 3. Accès à des ressources et du soutien pour les aidants

<p><i>Bien que seulement 15 % des militaires de la Force régulière soient des femmes, une proportion plus élevée de ces femmes est monoparentale (24 % contre 76 %), s'occupe d'un enfant ayant des besoins spéciaux (28 % contre 72 %) ou prend soin d'un parent âgé (24 % contre 76 %) par rapport au ratio féminin/masculin proportionnel total de la Force régulière (Gouvernement du Canada, 2019).</i></p>		
Activité stratégique	Recommandation systémique	Lien avec but stratégique
Augmenter le soutien pour le personnel féminin des FAC qui a une charge d'aidant plus élevée, surtout en ce qui a trait aux déploiements et aux réinstallations.	5, 6, 7, 8, 9, 10, 12	Alignement Disponibilité
Appliquer toutes les politiques familiales et les normes de prestation de services pour s'assurer que tous les membres de la famille et tous les types de familles obtiennent le soutien dont ils ont besoin. Assurer la conformité des politiques des CRFM et de tous les autres agents de prestation de services tiers aux politiques familiales du PSFM, ainsi qu'aux stratégies et campagnes nationales.	9, 10	Alignement Disponibilité Connaissance Pouvoir d'agir
Créer une stratégie de communication et des outils éducatifs qui favorisent l'importance de demander de l'aide comme facteur de résilience pour les individus, les familles et les communautés; et promouvoir continuellement les programmes et les services offerts aux familles.	5	Connaissance Pouvoir d'agir
Établir et gérer un site virtuel de ressources de soutien pour les aidants.	1, 6, 7	Connaissance Pouvoir d'agir
Valider et mettre en œuvre les ressources et les services pour les familles qui prennent soin d'un parent âgé (ConnexionFAC.ca et PSFM).	1, 6, 7	Alignement Disponibilité Connaissance
Valider et mettre à jour des ressources virtuelles pour les familles qui prennent soin d'une personne ayant des besoins spéciaux (ConnexionFAC.ca and Services du PSFM).	1, 6, 7	Alignement Disponibilité Connaissance
Développer des mécanismes de soutien pour les aidants (soin d'un parent âgé, d'un enfant avec des besoins spéciaux ou d'un militaire avec une blessure mentale ou physique, etc.).	6, 7	Alignement Disponibilité

Tableau 4. Accès équitable à des opportunités professionnelles

<p><i>Plus de la moitié des militaires de la Force régulière est en couple, et 84 % des conjoints sont des femmes. Partout au pays, les femmes doivent faire face à des défis adverses à leur bien-être, car elles sont plus susceptibles d'avoir des revenus plus faibles, de s'engager dans un travail à temps partiel ou précaire, de prendre des responsabilités d'aidante et de dépendre d'un partenaire pour le revenu (Gouvernement du Canada, 2019).</i></p> <p><i>De plus, l'accès aux services de développement professionnel, d'aide à l'emploi et à l'éducation n'est pas équitable entre le conjoint militaire et civil, le premier ayant accès à près de trois fois plus d'options (Chartier, 2019 a).</i></p>		
Activité stratégique	Recommandation systémique	Lien avec but stratégique
Promouvoir l'ensemble des avantages destinés au soutien de l'éducation des conjoints (p. ex. CBI 208.9963).	1	Connaissance Pouvoir d'agir
Étudier la possibilité de donner accès aux cours des Centres de carrière et d'apprentissage pour les conjoints lorsque l'espace est disponible, et fournir des occasions d'apprentissage équivalentes aux militaires en transférant le contenu de cours actuellement offert sur le Réseau d'apprentissage de la Défense (RAD) et l'École de la fonction publique du Canada à la plateforme « e-Université » des SBMFC.	6, 9	Disponibilité
Promouvoir le programme d'études continues en ligne du Collège militaire royal auprès des conjoints.	1	Connaissance
Élargir la portée du programme de counseling professionnel pour les conjoints.	6, 7	Disponibilité
Créer un réseau d'employeurs de choix pour les conjoints.	6, 9	Disponibilité
Explorer la possibilité de créer un programme semblable au Programme de dédommagement des employeurs de réservistes (PDER) pour les conjoints.	6, 9	Disponibilité
Évaluer si les services de langue seconde actuels sont efficaces pour les conjoints. Si non, explorez d'autres options et implémentez des stratégies validées.	13	Alignement
Explorer la possibilité pour les conjoints de s'inscrire à la même formation linguistique que les militaires dans les bases et les escadres.	6, 7	Disponibilité

Tableau 5. Jeunes et mode de vie militaire

<p><i>Les enfants des militaires de la Force régulière semblent utiliser davantage les services de santé mentale que ceux de la population canadienne (Mahar, Chen et al. 2018) :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Les enfants et les jeunes des familles des FAC étaient 10 % plus susceptibles de consulter un médecin pour des problèmes de santé mentale, peu importe la raison. Le risque était différent selon le groupe d'âge et entre les garçons et les filles.</i> • <i>Les garçons des familles des FAC étaient plus susceptibles d'avoir au moins une visite chez le médecin en santé mentale que les garçons de la population en général, tandis que les filles des familles des FAC étaient aussi susceptibles que les filles de la population en général de faire une visite en consultation externe.</i> • <i>Les raisons pour lesquelles les enfants et les jeunes des familles des FAC ont eu au moins une visite chez le médecin liée à la santé mentale différaient de celles de la population en général. Les enfants et les jeunes des familles des FAC étaient beaucoup plus susceptibles d'avoir au moins une visite liée à une psychose de l'enfant (p. ex. autisme), un syndrome hyperkinétique (p. ex. TDAH) et des troubles non psychotiques (p. ex. dépression, anxiété).</i> <p><i>Par ailleurs, les plus jeunes (0-5 ans) sont particulièrement affectés par les déploiements et les absences répétées liées au rythme des opérations (p. ex. services de garde en cas d'urgence, attachement), tandis que les adolescents (6-12 ans et 13-25 ans) ont plus de difficulté que les autres à s'adapter sur le plan social ou scolaire lors des déménagements (Manser, 2018).</i></p>		
Activité stratégique	Recommandation systémique	Lien avec but stratégique
Évaluer la possibilité d'établir une exigence de service minimal de 5 ans à un endroit avant d'être autorisé à réinstaller une famille dans un nouveau lieu, sauf dans des circonstances extraordinaires.	8, 10	Alignement
Coordonner des stratégies conjointes concernant les familles, y compris celles axées sur les militaires blessés et leurs familles, la petite enfance, l'enfance et la jeunesse, la santé mentale et les segments de population mal servis (p. ex. parents de militaires, aidants).	10, 12	Alignement
Envisager et adopter des modèles de prestation non conventionnels pour certains programmes s'ils sont évalués comme étant efficaces pour répondre aux besoins actuels des familles des militaires canadiennes, en particulier les ateliers RVPM, Friends, Nos enfants et le stress, FOCUS, ISTEP, YPET, E = MC3.	7, 10	Disponibilité Alignement
Évaluer les interventions existantes en matière de santé mentale et faire respecter le cadre de santé mentale du PSFM pour la prestation de services psychologiques.	13	Disponibilité Alignement

Évaluer, modifier et assurer la promotion de la Politique d'urgence en matière de garde d'enfants et des services aux familles auprès des familles des militaires.	1, 6, 8, 10	Connaissance Alignement
Mettre en œuvre des interventions sur les problèmes de santé mentale couramment rencontrés par les enfants des familles des militaires en utilisant des pratiques fondées sur les données probantes et alignées sur les stratégies conjointes.	6, 7, 9	Disponibilité Alignement
Élaborer et mettre en œuvre un programme national (accompagnement, éducation ou counseling) pour aider les adolescents à s'intégrer dans leur nouvelle communauté lors d'une réinstallation.	6, 7, 9	Disponibilité Alignement

Tableau 6. Accès équitable aux programmes et à l'information sur ceux-ci

<p><i>L'accès à l'information concernant les bénéficiaires, les programmes et les services n'est pas équitable entre le militaire et les membres de sa famille, de même que l'accès à ces mêmes programmes (Chartier, 2019 a, b).</i></p> <p><i>La plupart des renseignements concernant les bénéficiaires et plusieurs services ne sont accessibles qu'à partir d'un ordinateur appartenant au MDN et branché sur le réseau de la Défense. Bien que cela soit un problème qui touche toutes les familles, il est possible que celles dont le conjoint est déployé ou décédé, ou bien celles victimes de violence familiale, soient plus vulnérables par rapport aux autres familles dont le conjoint militaire est présent et en mesure de fournir l'information dont elles ont besoin.</i></p> <p><i>La façon de définir la famille diffère selon les fournisseurs de services, laissant potentiellement certaines personnes plus vulnérables. Les parents des militaires célibataires, les militaires monoparentaux, les enfants avec des besoins spéciaux ou les couples de militaires se voient refuser des services dont ils ont besoin, soit parce qu'ils ne sont pas admissibles, soit parce que le programme n'appuie pas le segment de population auquel ils appartiennent. Par ailleurs, les familles en rupture (statut juridique en transition, problèmes de garde des enfants) ont également du mal à accéder aux services ou avantages en raison du manque d'uniformité de la définition de la famille.</i></p> <p><i>De manière anecdotique, certaines populations peuvent avoir du mal à accéder aux services en raison de leur identité, car ces services sont promus auprès d'une population ne reflétant pas qui ils sont (conjoint de sexe masculin ou de même sexe).</i></p>		
Activité stratégique	Recommandation systémique	Lien avec but stratégique
Mettre en œuvre une approche centrée sur les personnes pour normaliser la façon dont les informations sur les programmes et les services sont communiquées et veiller à ce qu'une stratégie	1, 5	Connaissance Pouvoir d'agir

de communication familiale numérique centralisée contienne des informations sur tous les programmes et services des FAC disponibles pour les familles.		
Utilisez les principaux canaux de communication publics pour atteindre tous les types de famille.	1, 9	Connaissance Pouvoir d'agir
Promouvoir la Ligne d'information pour les familles (LIF) auprès des familles de manière continue.	1, 3, 5	Connaissance Pouvoir d'agir
Utiliser régulièrement toutes les divisions en tant que moyen de communication pour promouvoir de manière croisée les informations sur tous les services.	1, 2, 3	Connaissance Pouvoir d'agir
S'assurer que le personnel a reçu la formation sur tous les services des FAC offerts aux familles et sur la philosophie d'accompagnateur professionnel pour la famille ⁴ .	2, 4	Connaissance Pouvoir d'agir
Établir un comité national permanent sur l'engagement des FAC à l'endroit des familles afin d'améliorer la connaissance des services et les communications, les stratégies et d'évaluation communes.	8, 9, 10, 11, 12, 15	Alignement
Faciliter la mise en place de comités locaux permanents et dans toutes les B/E afin d'améliorer la connaissance des services et les communications, les stratégies et d'évaluation communes.	8, 9, 10, 11, 12, 15	Alignement
Évaluer la faisabilité de la mise en œuvre d'un programme de type parrainage familial dans toutes les B/E.	6, 10	Connaissance Pouvoir d'agir
Établir un groupe de travail fédéral-provincial-territorial afin de fournir des services homogènes aux membres des familles de militaires qui sont affectés dans de nouvelles communautés.	9	Alignement
Envisager les modifications recommandées pour certaines politiques et certains services, et s'assurer que les familles en sont informées (p. ex. site internet en dehors du RED, par le biais du site Connexion.ca).	10	Alignement

⁴ Correspondant à la recommandation 4 (annexe 1), cette activité stratégique requiert des gestionnaires que leur personnel puisse suivre la formation (à venir) visant à changer de paradigme en matière de service à la clientèle, passant d'une perspective centrée sur la prestation de services à une perspective centrée sur les besoins des personnes et la référence vers d'autres services.

Tableau 7. Accès équitable à un médecin de famille

<p><i>L'accès à certains types de services n'est pas équitable au sein des familles des militaires. Par exemple, 100 % des militaires ont accès à un programme complet de soins de santé, dont un médecin, comparativement à 76 % des conjoints civils et 83 % des enfants (Manser, 2018).</i></p> <p><i>Les FAC ont la responsabilité de fournir des soins de santé aux militaires tandis que leurs familles doit recourir aux services de santé provinciaux. Les réinstallations fréquentes et le manque de médecins sur certains territoires (p. ex. Kingston, Halifax, Cold Lake) sont les raisons principales à l'origine de cette iniquité.</i></p>		
Activité stratégique	Recommandation systémique	Lien avec but stratégique
Mettre en œuvre un programme national de services de télémédecine à domicile pour les communautés où un manque de services de soins de santé primaires est documenté.	6, 7, 9	Disponibilité Alignement
Évaluer la possibilité d'établir une exigence de service minimal de 5 ans dans une localité avant d'être autorisé à réinstaller une famille dans un nouveau lieu, sauf dans des circonstances extraordinaires.	8, 10	Alignement

5. AVENUES À CONSIDÉRER ET LIMITES

Le croisement de facteurs identitaires (p. ex. langue, genre, race) conjugué aux barrières institutionnelles (p. ex. stigma, langue de prestation de service) peut avoir une influence sur les comportements de demande d'aide (Hankivsky et Cormier, 2009). Conséquemment, il s'avérerait important d'explorer cette avenue afin d'éclairer la réalisation de la recommandation 5 (annexe 1) et des activités stratégiques qui en découlent. Omettre cet aspect pourrait prévenir des individus et des familles de recourir à l'aide dont ils ont besoin pour retrouver ou maintenir leur santé, leurs relations, leur carrière ou un niveau de résilience optimal.

Bien peu d'information existe en ce qui a trait aux conjoints civils masculins. Considérant que les hommes ont leurs propres enjeux de santé et de demande d'aide (Gouvernement du Québec, 2017), il serait pertinent de voir comment les défis liés au mode de vie militaire et familiale, ainsi que l'offre actuelle de services (p. ex. CRFM), influent sur leur santé et bien-être.

Également, d'autres sous-populations restent encore méconnues. Une meilleure connaissance à leur sujet permettrait d'adapter programmes et services à leurs réalités;

- les militaires célibataires et leurs parents ou familles d'origine
- les familles qui font la transition entre le mode de vie militaire et la vie civile
- les couples de militaires
- les familles endeuillées

Par ailleurs, le fait d'avoir peu considéré la langue comme facteur identitaire dans les recherches menées pour le PGFM représente certainement une limite importante qui aurait avantage à être intégrée dans les prochaines études. En effet, il est reconnu que la langue parlée a le potentiel de croiser plusieurs autres facteurs et de produire des iniquités (Hankivsky et Cormier, 2009) en influençant, par exemple, l'accès aux programmes et services, l'intégration communautaire ou le statut socioéconomique des familles, dont la portion civile est majoritairement féminine. Cependant, l'analyse des écarts ayant révélé une différence d'accès des ressources d'apprentissage de langue seconde entre militaires et conjoints civils, des activités stratégiques⁵ ont été intégrées dans le plan afin d'améliorer l'accès et la qualité des formations offertes aux conjoints.

⁵ Activité stratégique 67 : Évaluer si les services actuels de langue seconde sont adéquats pour que les conjoints puissent apprendre une langue seconde. Sinon, évaluer les autres options et mettre en œuvre des stratégies validées.

Activité stratégique 68 : Explorer la possibilité pour les conjoints de suivre la même formation linguistique que les militaires dans les B/E.

6. SURVEILLER ET ÉVALUER

Le cadre d'évaluation du PGFM (Chartier, 2019b) comprend un ensemble d'indicateurs destinés à fournir le portrait juste de l'implantation des 120 activités stratégiques et de l'efficacité de la stratégie à atteindre ses objectifs pour les dix années suivant son lancement. En complément, le profil sociodémographique annuel des militaires de la Force régulière et de la Force de réserve, résidant au Canada et à l'étranger, et de leurs familles permettra de surveiller sur une base continue et à long terme toute nouvelle tendance ainsi que les processus décisionnels.

D'une part, les modèles logiques du cadre d'évaluation démontrent comment les différentes recommandations peuvent faciliter les comportements liés à l'utilisation des programmes et la demande d'aide moyennant certains changements de culture organisationnelle (p. ex. recommandations 4 et 11) et la mise en place de mesures spécifiques (p. ex. recommandations 1 à 8). Aussi, ils permettent d'établir la correspondance entre politiques, programmes et services et les besoins des militaires et leurs familles. D'autre part, ils montrent comment ils devraient permettre de réduire les iniquités liées à la disponibilité et à l'accessibilité des programmes pour l'ensemble des familles comme pour des segments de population spécifiques.

En ce qui concerne la recommandation 13 (annexe 1) et trois activités stratégiques⁶, ils mettent au premier plan l'importance pour tous les intervenants d'évaluer leurs programmes et services afin qu'ils répondent adéquatement aux besoins et aux attentes des militaires et de leurs familles. À cet effet, tous auront cinq ans pour mettre en place un système d'évaluation de leurs programmes et services (évaluation du rendement, des effets du programme, de la satisfaction des usagers) suivant le lancement de la stratégie.

⁶ Activité 1) Mettre en œuvre des systèmes conformes aux directives et normes nationales en matière de satisfaction des utilisateurs, de mesure du rendement et d'évaluation des effets des programmes (générique pour tous les intervenants).

Activité 6) Fournir le soutien nécessaire à tous les fournisseurs de services des FAC afin qu'ils soient en mesure de mettre en œuvre des systèmes conformes aux directives et normes nationales en matière de satisfaction des utilisateurs, de mesure du rendement et d'évaluation des effets de programme (CMP à attribuer au BPR approprié).

Activité stratégique 16) Élaborer et mettre en œuvre les lignes directrices et les normes nationales pour tous les programmes et services dédiés aux familles des FAC afin d'évaluer la satisfaction des utilisateurs, la mesure du rendement, l'évaluation des effets des programmes (CMPC à attribuer à l'équipe du PGFM).

Quant aux normes nationales qui leur seront éventuellement communiquées, elles devront être conçues de manière à jauger les répercussions des politiques, des programmes et des initiatives sur les divers types et membres des familles comme sur les facteurs identitaires⁷ principaux, qu'elles soient positives, neutres ou négatives.

CONCLUSION

Bien que les études indiquent que les familles des militaires soient résilientes, l'analyse comparative entre les sexes plus (ACS+) montre comment le croisement des trajectoires militaires et familiales, conjugué aux facteurs identitaires et structurels, peut affecter leur bien-être et leur santé, ainsi que réduire l'accès à des opportunités de développement personnel, social et professionnel qui sont comparables à celles offertes aux militaires.

Étant solidement ancré dans la recherche, le PGFM prend en compte chacun de ces aspects. Les 15 recommandations systémiques, en ciblant l'ensemble de l'organisation, proposent des recommandations systémiques visant à influencer la culture, les collaborations et l'élaboration présente et future des politiques et programmes. Ces recommandations, étant fondées sur les principes d'équité et de santé des populations, devraient contribuer à la réduction des iniquités identifiées par la recherche.

Quant aux activités stratégiques qui seront réalisées par une vingtaine d'intervenants sur une période de cinq ans suivant le lancement du PGFM, elles visent spécifiquement à réduire les écarts et les croisements de facteurs identitaires identifiés par la recherche. Un système de surveillance et d'évaluation permettra de suivre l'évolution de leur implantation et de leur impact auprès des familles. L'évaluation périodique du PGFM permettra aussi de demeurer vigilants et proactifs par rapport à l'identification des barrières et des tendances affectant les familles des militaires ainsi qu'à notre capacité, comme organisation, de remédier à ces iniquités des mesures universelles et ciblées.

En espérant que l'efficacité théorique du PGFM puisse s'avérer juste, les militaires et leurs familles pourront évoluer désormais dans un environnement favorable leur permettant de faire l'expérience d'une vie familiale stable malgré les défis inhérents aux modes de vie militaire et familiale, et ce, peu importe les facteurs identitaires qui caractérisent chacun d'entre eux.

⁷ Notamment le genre, l'âge, la langue, l'éducation, le statut socioéconomique, l'état civil, l'orientation sexuelle, le profil familial, l'aire géographique.

RÉFÉRENCES

- Chartier, A. (2019 a). *Rapport sur la cartographie et l'analyse des écarts en matière de programmes et services pour les militaires et leurs familles*. Ottawa : Services de bien-être et moral des Forces canadiennes.
- Chartier, A. (2019 b). *Cadre d'évaluation du Plan global pour les familles des militaires*. Ottawa : Services de bien-être et moral des Forces canadiennes.
- Gouvernement du Canada (2019). *Résilience – Plan global pour les familles des militaires*. Ottawa : ministère de la Défense nationale.
- Gouvernement du Canada (2008). *Rapport sur l'état de la santé publique au Canada de l'administrateur en chef de la santé publique 2008, S'attaquer aux inégalités de santé*. Ottawa : Ministère de la santé. Retrieved from <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/organisation/publications/rapports-etat-sante-publique-canada-administrateur-chef-sante-publique.html>
- Gouvernement du Québec (2017). *Santé et bien-être des hommes 2017-2022. Plan d'action ministériel*. Québec : Ministère de la santé et des services sociaux. Récupéré de <http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2017/17-729-01W.pdf>
- Hankivsky, O., et Cormier, R. (2009). *Intersectionality: Moving Women's Health Research and Policy Forward*. Vancouver : Women's Health Research Network. Retrieved from http://bccewh.bc.ca/wp-content/uploads/2012/05/2009_IntersectionalityMovingwomenshealthresearchandpolicyforward.pdf
- Mahar, Chen, et al. (2018). *Final Report : Understanding the health of Canadian military families: Special priorities for development of the Comprehensive Military Family Plan*.
- Manser, L. (2018). *State of Military Families in Canada: Issues Facing Regular Force Members and Their Families*. Ottawa, ON : Canadian Forces Morale and Welfare Services.
- Manser, L. (2018-a). *Portrait des familles des militaires au Canada : Données sociodémographiques de la Force régulière 2017*, Ottawa, Services de bien-être et moral des Forces canadiennes.
- Morrison, V. (2014). *Inégalités de santé et intersectionnalité*. Montréal (Québec) : Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé.
- Ombudsman, Department of National Defence. *Sur le front intérieur : Évaluation du bien-être des*

familles des militaires canadiens en ce nouveau millénaire. Ottawa : 2018. Récupéré de <http://www.ombudsman.forces.gc.ca/fr/ombudsman-rapports-statistiques-investigations-familles-militaires/familles-militaires-index.page>

ANNEXE 1. RECOMMANDATIONS SYSTÉMIQUES

#	RECOMMANDATION
1	Uniformiser la manière dont l'information sur les programmes et services est communiquée selon une approche centrée sur les personnes.
2	Éduquer les intervenants sur l'ensemble des programmes et services disponibles aux militaires et leurs familles.
3	Développer et coordonner des campagnes de sensibilisation ciblées récurrentes.
4	Promouvoir un changement culturel organisationnel qui favorise la prestation de services selon une philosophie d'accompagnement des familles.
5	Créer une stratégie de communication et des outils éducatifs sur le pouvoir de la demande d'aide comme moyen d'accroître la résilience individuelle, communautaire et organisationnelle.
6	Identifier un noyau de programmes et services qui devrait être disponible et accessible à toutes les familles des militaires, quel que soit leur emplacement, et qui soit fondé sur les besoins actuels des familles des militaires.
7	Explorez de nouveaux modèles de prestation pour certains programmes et services.
8	Examiner et amender les politiques qui ont des effets négatifs non recherchés sur les militaires et leurs familles.
9	Établir et maintenir des partenariats gouvernementaux et non gouvernementaux afin d'augmenter l'offre de programmes et services, dynamiser la communauté militaire et faciliter l'intégration communautaire.
10	Veiller à ce que les politiques et les programmes renforcent mutuellement les environnements sociaux et physiques qui contribuent au bien-être des militaires et de leurs familles.
11	Instituer un comité « Engagement des Forces canadiennes à l'endroit des familles » national permanent et des comités locaux afin d'améliorer la connaissance des services, la communication continue, l'élaboration de stratégies, de plans et de système d'évaluation communs.
12	Élaborer des stratégies d'action communes pour éclairer la prise de décision, l'élaboration, la prestation et l'évaluation de programmes et de services.
13	Élaborer et mettre en œuvre des directives et des normes nationales de mesure de rendement et d'évaluation des effets des programmes et de la satisfaction de leurs utilisateurs.
14	Officialiser et accroître la capacité de recherche appliquée pour coordonner la production et le transfert de connaissances sur les questions relatives aux familles des militaires, ainsi que pour guider et évaluer les programmes et les services.
15	Instaurer un outil d'aide à la prise de décision et à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de politiques et de programmes afin d'opérationnaliser « L'engagement des Forces canadiennes à l'endroit des familles ».

ANNEXE 2. DÉMYSTIFIER L'ACS+ : OUTIL DE TRAVAIL



Source : https://cfc-swc.gc.ca/gba-acs/course-cours/fra/mod03/mod03_03_02.html